

Bruxelles, le 7 mai 2007

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Enquête de la FEB sur la RSE: **Les entreprises veulent avoir les coudées franches, pas être enfermées dans un carcan**

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un sujet à la mode et nombreux sont ceux qui veulent faire connaître leur vision et leurs attentes à l'égard de ces dernières. La FEB a fait réaliser une enquête auprès des entreprises, dans le cadre du Comité stratégique pour le développement durable qu'elle a mis sur pied avec le soutien de la Secrétaire d'Etat au développement durable Els Van Weert, et qui regroupe les organisations d'employeurs actives au sein du CFDD (Conseil Fédéral du Développement Durable). Sont-elles favorables à la RSE ? Comment la RSE influence-t-elle leurs résultats financiers ? Mènent-elles une communication à ce sujet et, si oui, à qui s'adresse-t-elle ? Ce ne sont là que quelques-unes des questions posées aux 250 (petites, moyennes et grandes) entreprises interrogées en Belgique. "Plus de 9 entreprises sur 10 estiment que leur mission dépasse la simple réalisation de bénéfices (profit) en englobant aussi des aspects sociaux (people) et environnementaux (planet). En revanche, la recherche d'une interaction optimale entre les trois piliers de la RSE appartient à chaque entreprise individuellement. En d'autres termes, la RSE est un travail sur mesure et un processus d'apprentissage qui doit disposer d'une certaine marge de manœuvre", explique **Rudi Thomaes**, administrateur délégué de la FEB.

#### **A la recherche d'un bon équilibre**

Selon le cadre de référence belge (2006), la responsabilité sociétale des entreprises est un processus en vertu duquel les entreprises s'attachent volontairement à s'améliorer sur le plan sociétal et financier, en intégrant des considérations économiques, environnementales et sociales dans leur gestion, et ce après concertation avec les parties prenantes. "Alors que 91% d'entre elles estiment qu'entreprendre dépasse la simple réalisation de bénéfices, on constate quand même que les grandes entreprises jugent la RSE plus importante que les petites. Les avantages d'échelle expliquent probablement cette différence. Environ la moitié sont d'avis que la RSE a un impact positif sur leurs résultats. Celles qui y croient réalisent plus d'investissements sociaux et environnementaux, ce qui n'implique pas nécessairement un bénéfice brut plus élevé. Il n'est donc pas toujours possible de

**Pour plus  
d'informations sur ce  
communiqué de  
presse :**

Service Presse  
T + 32 2 515 08 77  
F + 32 2 515 09 15  
jl@vbo-feb.be



> Suite 1 du communiqué de presse du 7 mai 2007

s'améliorer simultanément sur les 3 piliers de la RSE. Il convient plutôt de rechercher un équilibre sain et réaliste entre le profit, les personnes et la planète. Or, cette mission appartient à chaque entreprise individuelle", déclare **Geert Vancronenburg**, collaborateur au département économique de la FEB.

### **Tâcher en permanence de s'améliorer**

Une analyse des différents aspects de la RSE révèle que la moitié environ des entreprises vont bien au-delà de ce que la loi prescrit en matière de formation du personnel, de sécurité au travail, de réduction et de recyclage des déchets. En ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'utilisation d'énergies renouvelables et la diversité au travail, le pourcentage est moins élevé, mais des efforts sont attendus. "La RSE n'est heureusement pas un « zero sum game » : en d'autres termes, une utilisation plus efficace de l'énergie ne se fait pas au détriment d'investissements dans la formation ou la sécurité du personnel. De nouveaux aspects viennent constamment compléter l'entreprise, ce qui l'enrichit", affirme **Geert Vancronenburg**.

Voici quelques autres conclusions tirées de l'enquête de la FEB :

- les entreprises actives dans les pays en développement attachent un peu plus d'importance à la RSE et investissent davantage dans le capital humain et dans l'environnement ;
- environ la moitié des entreprises communiquent régulièrement leurs résultats en matière de RSE à leur personnel, aux autorités et à leurs clients. En revanche, la communication à l'égard des fournisseurs, de la communauté locale et surtout des ONG revêt une moins grande importance, mais une amélioration devrait intervenir sur ce point ;
- la connaissance et l'application des instruments de la RSE (directives, normes et labels) sont plutôt restreintes. D'une manière générale, les entreprises ne comptent pas davantage les utiliser dans le futur. Les principaux motifs avancés sont leur manque de pertinence, les tracasseries administratives qu'ils engendrent et le manque de temps et de main-d'œuvre. Ces arguments sont davantage évoqués par les petites que par les grandes.

"Ces résultats nous permettent de savoir ce que les entreprises pensent de la RSE. Il ne s'agit pas d'imposer des mesures communes à toutes les entreprises, mais de promouvoir un processus d'apprentissage permanent. Les entreprises ne veulent pas de nouvelles obligations, car elles craignent que cela augmente encore leurs tracasseries administratives. En revanche, elles sont désireuses d'obtenir plus d'informations sur la manière d'intégrer la RSE dans la gestion de leurs activités, notamment via l'échange de bonnes pratiques. C'est en tout cas dans ce sens que la FEB compte renforcer son soutien au réseau d'entreprises Business & Society", conclut **Rudi Thomaes**.

Les communiqués de presse sont disponibles sur le site FEB : [www.feb.be](http://www.feb.be). Vous pouvez les obtenir de manière systématique, par e-mail, en vous abonnant via la rubrique "presse" du site.

## RSE : une dynamique à renforcer plutôt qu'à affaiblir !

### SOMMAIRE

- Introduction – 1
- Jusqu'à un certain niveau, la RSE est bénéfique pour les affaires – 2
- Recommandations politiques – 4

Les chefs d'entreprise belges estiment que leur mission dépasse le simple cadre de la réalisation d'un chiffre d'affaires élevé et qu'elle implique également une attention particulière pour les aspects sociaux et environnementaux. Cette conviction se traduit en outre par une série d'investissements et d'engagements concrets. Pour près de la moitié des entreprises belges, les investissements consentis au profit des volets sociaux et environnementaux représentent une fraction raisonnable, voire importante de leurs coûts totaux. De surcroît, ces dernières années, pratiquement aucune entreprise n'a vu décroître ses investissements dans les domaines sociaux et environnementaux. La conclusion que l'on peut en tirer est que la gestion d'une société tient désormais compte d'un nombre sans cesse plus important d'aspects relatifs à la responsabilité sociétale des entreprises. Jusqu'à un certain niveau, cette attitude proactive va de pair avec une amélioration des résultats de l'entreprise. Il convient toutefois de conserver un réalisme suffisant et une certaine flexibilité, car une attention trop marquée pour la "personne" et la "planète" met inévitablement en péril le "profit" et donc la pérennité de l'entreprise.

Dans le cadre du Livre vert adopté en 2001, la Commission européenne a inscrit le concept de "responsabilité sociétale de l'entreprise" (RSE) à l'agenda politique. Plusieurs initiatives européennes en ont découlé. Dans notre pays également, les pouvoirs publics ont affiché un intérêt croissant pour cette responsabilité sociétale. C'est ainsi que le Plan fédéral pour le développement durable 2004-2008 a appelé à la mise en place d'un cadre de référence pour la RSE.

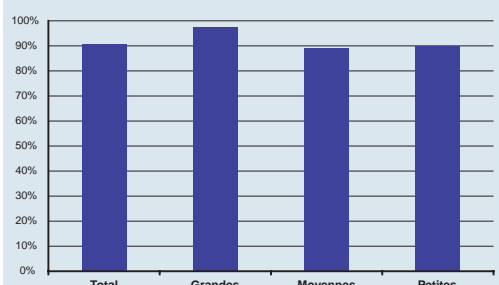
Selon ce cadre de référence qui a vu le jour en 2006, la responsabilité sociétale des entreprises est "un processus d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans leur gestion en concertation avec leurs parties prenantes". L'accent placé sur le processus d'apprentissage et sur le volontariat constitue effectivement la manière judicieuse d'arriver à un équilibre sain et réaliste entre les considérations économiques ("profit"), environnementales ("planète") et sociales ("personne") dans le cadre de la gestion de l'entreprise. En revanche, l'appellation "responsabilité sociétale de l'entreprise" relève d'un choix malheureux. Comme si les entreprises qui se contentent de respecter la loi, les règlements et les accords sociaux ne pouvaient entreprendre d'une manière qui soit socialement responsable. Dans un pays comme la Belgique, où la législation sociale et environnementale est fort développée, toute entreprise qui respecte la loi s'inscrit presque automatiquement dans le courant de pensée du développement durable. De la sorte, au travers de l'accent qu'elle met sur les efforts à consentir au-delà de ce que prescrit la loi, la RSE doit donc être considérée comme un engagement particulier des entreprises envers la société.

Afin de se forger une meilleure idée des convictions, pratiques et autres questions fondamentales propres à la responsabilité sociétale des entreprises, la FEB a fait réaliser une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 250 entreprises actives en Belgique, dans le cadre du Comité stratégique pour le développement durable qu'elle a mis sur pied avec le sou-

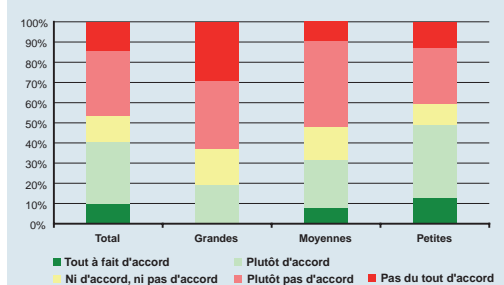
www.feb.be



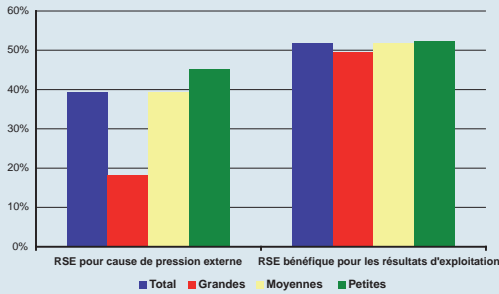
1 | Entreprendre, c'est plus que réaliser un chiffre d'affaires élevé. C'est aussi prêter attention aux aspects sociaux et environnementaux



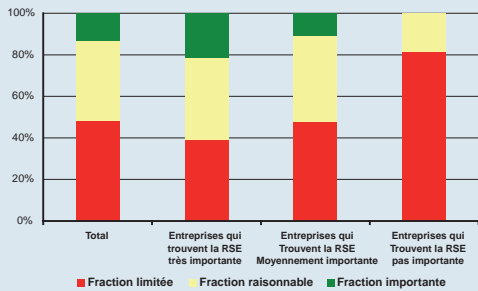
2 | Les entreprises ne doivent pas aller plus loin que ce que prescrit la loi



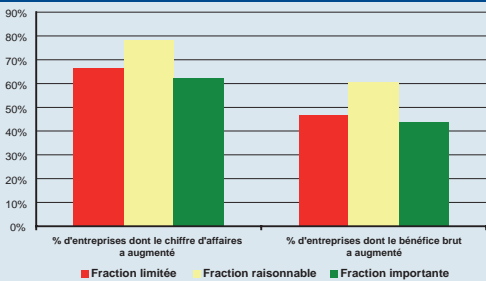
3 | Raisons possibles pour lesquelles les entreprises investissent dans la RSE



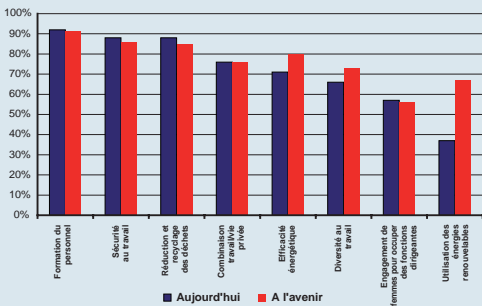
4 | Relation entre l'ampleur des investissements environnementaux et l'importance de la RSE



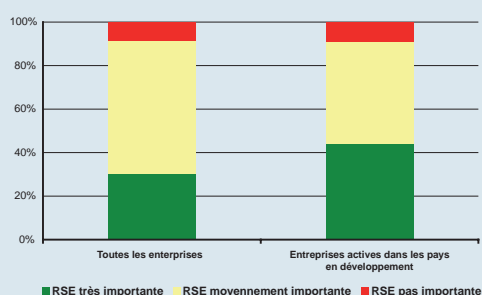
5 | Relation entre l'ampleur des investissements sociaux et l'évolution du chiffre d'affaires et du bénéfice brut



6 | Domaines où les entreprises déploient des efforts



7 | Impact des activités dans les pays en développement sur l'importance de la RSE



tien de la Secrétaire d'Etat au développement durable Els Van Weert et qui regroupe les organisations d'employeurs actives au sein du CFDD (Unizo, UCM, FWA).

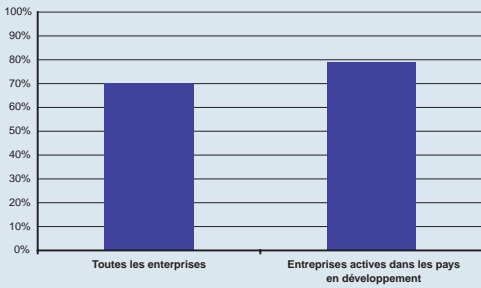
## Le chef d'entreprise pour lequel seul le profit est important n'existe pas

91% des sondés sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle la mission de l'entreprise dépasse la simple réalisation d'un chiffre d'affaires élevé et implique que l'on prête attention aux aspects sociaux et environnementaux (fig.1). De ce point de vue, les entreprises, qu'elles soient grandes (>250 travailleurs), moyennes (50-250 travailleurs) ou petites (<50 travailleurs), raisonnent de façon très semblable. Environ 60% des grandes entreprises estiment qu'en ce qui concerne les aspects sociaux et environnementaux, il y a lieu d'aller plus loin que ce que la loi prescrit, tandis que près de 40% des petites entreprises marquent leur accord sur cette assertion (fig.2). Quant à l'importance attachée à la responsabilité sociétale des entreprises, on remarque une légère différence entre les grandes et les petites sociétés. Alors que les plus grandes trouvent un peu plus souvent que la RSE est très importante, les petites entreprises qualifient plutôt la RSE de moyennement importante. Les avantages d'échelle dont les grandes entreprises peuvent bénéficier expliquent peut-être ces différences.

## Jusqu'à un certain niveau, la RSE est bénéfique pour les affaires

Environ la moitié des entreprises sont d'avis que la responsabilité sociétale exerce un impact positif sur leurs résultats d'exploitation (fig.3). A nouveau, les résultats varient peu selon la taille de l'entreprise. Ces convictions correspondent-elles à la réalité ? Avant toute chose, il semble en effet qu'il existe un lien positif entre l'intérêt marqué à l'endroit de la RSE et l'importance des investissements sociaux et environnementaux : les entreprises pour qui la RSE revêt une grande importance sont davantage caractérisées par des investissements plus élevés dans les aspects sociaux et environnementaux que les entreprises aux yeux desquelles la RSE n'est pas importante (fig.4). De plus, il apparaît également que l'importance accordée à la RSE va de pair avec le bénéfice brut enregistré au cours des années écoulées. Cela semble suggérer que les sociétés qui réalisent de bons résultats économiques peuvent consacrer davantage d'attention à la RSE que les firmes qui luttent pour leur survie. Le lien entre, d'une part, l'ampleur des investissements sociaux et environnementaux et, d'autre part, le bénéfice brut est cependant un peu plus complexe (fig.5). Ainsi, on recense parmi les entreprises pour qui les investissements sociaux et environnementaux ne représentent qu'une fraction raisonnable des coûts totaux un nombre relativement plus élevé d'entreprises bénéficiaires que parmi les entreprises pour lesquelles ces investissements couvrent une fraction importante des coûts. Ce constat peut indiquer l'existence d'un seuil critique dans la relation entre les investissements sociaux et environnementaux d'un côté et le bénéfice brut de l'autre : à partir d'un certain moment, les efforts supplémentaires consentis au bénéfice "des personnes" et de "la planète" se font au détriment du "profit" de l'entreprise. La responsabilité sociétale des entreprises n'implique donc pas que les trois piliers du développement durable doivent être maximisés simultanément, mais plutôt qu'il convient de rechercher un équilibre sain et réaliste entre ces trois piliers. Il est clair que les entrepreneurs perçoivent mieux que quiconque où se situe précisément cet équilibre pour leur entreprise.

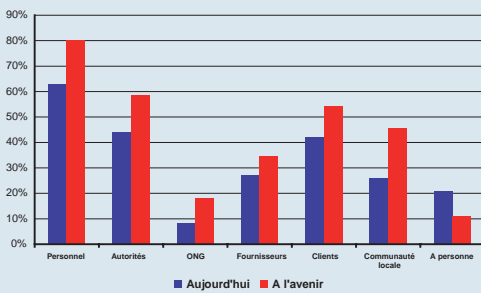
8 | Les entreprises sont responsables du respect des normes internationalement acceptées



La RSE est un objectif fluctuant

Environ la moitié des entreprises consentent d'ores et déjà des efforts considérables qui vont au-delà de ce que la loi prescrit en matière de formation du personnel, de sécurité au travail, de réduction et de recyclage des déchets. En ce qui concerne l'efficacité énergétique, la diversité au travail, l'engagement de femmes pour occuper des fonctions dirigeantes et l'utilisation des énergies renouvelables, les pourcentages sont plus faibles. A l'avenir, toutefois, il y aura lieu de s'attendre à des efforts supplémentaires sur le plan de l'efficacité énergétique, de l'utilisation des énergies renouvelables et de la diversité au travail (fig.6). Ces efforts supplémentaires interviendront à la fois au sein des grandes et des petites entreprises. Par ailleurs, il est essentiel que les entreprises ne démantèlent pas de facto certaines activités pour en démarrer d'autres. Par exemple, on ne va pas attacher moins d'importance à la sécurité au travail ou à la formation du personnel, afin de libérer davantage de temps et de ressources à consacrer aux efforts en faveur de l'efficacité énergétique ou de l'utilisation des énergies renouvelables. Le processus d'apprentissage que suivent les entreprises dans le cadre de la RSE est donc cumulatif et intègre toujours plus d'aspects diversifiés dans la gestion de la société. L'esprit d'entreprise revêt dès lors un caractère de plus en plus riche.

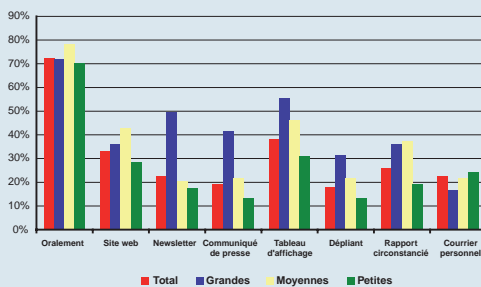
9 | A qui communiquez-vous les résultats obtenus en matière de RSE ?



Les entreprises actives dans les pays en développement attachent plus d'importance à la RSE

Il n'est pas correct d'affirmer que les entreprises sont actives dans les pays en développement pour échapper à la législation sociale et environnementale plus contraignante dans notre pays. Bien au contraire ! Ces entreprises estiment que la RSE est très importante un peu plus souvent que les firmes n'ayant aucune activité dans les pays en développement (fig.7). De même, les sociétés opérant dans les pays en développement souscrivent plus que celles qui n'y sont pas actives à l'affirmation selon laquelle chacun est responsable du respect des normes internationalement acceptées sur ses différents sites d'activités ainsi que chez ses fournisseurs et ses clients dans les pays en développement (fig.8). Au total, plus de 70% des entreprises se déclarent d'accord avec cette assertion. Mais elles ne se limitent pas aux seules bonnes intentions : les sociétés actives dans les pays en développement investissent aussi relativement plus dans les domaines sociaux et environnementaux.

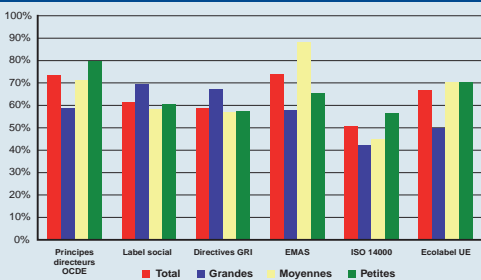
10 | Par quel biais communiquez-vous les résultats obtenus en matière de RSE ?



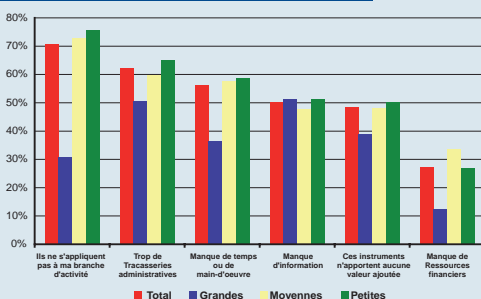
C'est vis-à-vis du personnel, des autorités et des clients que la communication est la plus intense

21% des entreprises ne communiquent pas sur les résultats liés à la RSE. Parmi les petites entreprises, on dénombre relativement plus de sociétés qui ne communiquent pas que chez les grandes entreprises. Dans un proche avenir, ce pourcentage devrait se réduire de moitié et la différence entre grandes et petites entreprises s'amoindrira. Environ la moitié des entreprises communiquent régulièrement leurs résultats en matière de RSE à leur personnel, aux autorités et à leurs clients (fig.9). Cette communication se déroule pour l'essentiel oralement (p.ex. lors de visites d'entreprise, d'exposés,...), par voie d'affichage ou via le site web (fig.10). La communication à l'égard des fournisseurs et de la communauté locale revêt une moins grande importance, tandis que celle vis-à-vis des ONG est pratiquement inexistante. A l'avenir, les résultats liés à la RSE feront l'objet d'une plus grande communication envers tous ces acteurs, indépendamment de la taille de l'entreprise. C'est surtout la communication à l'égard de la communauté locale qui gagnera en importance.

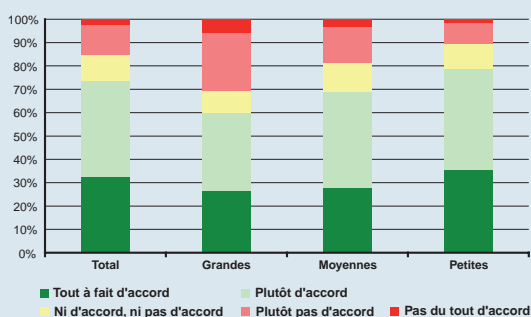
11 | Si vous connaissez l'instrument concerné, lequel n'appliquez-vous pas aujourd'hui et n'utiliserez-vous pas davantage à l'avenir ?



12 | Pourquoi n'utilisez-vous pas ces instruments de RSE ?



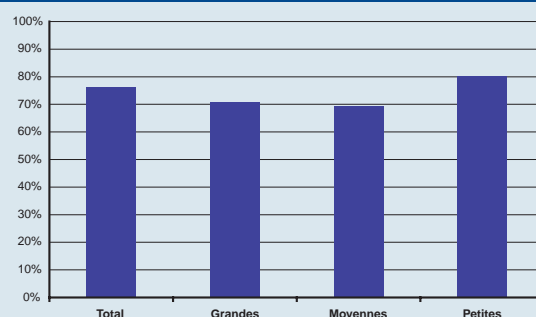
13 | La RSE est différente pour chaque entreprise



## Les instruments de la RSE ne sont pas véritablement connus ni appréciés

70% des entreprises connaissent la norme ISO 14000. En revanche, seul un nombre limité d'entre elles savent ce que recouvrent le label social, EMAS et les directives GRI (1). Les grandes entreprises obtiennent à chaque fois un score légèrement supérieur à celui des petites entreprises. Parmi les sociétés qui connaissent bien ces instruments de la RSE, la plu-

14 | A l'avenir, l'intérêt actuellement affiché pour la RSE va multiplier les tracasseries administratives



part affirment qu'elles ne les appliquent pas et qu'elles ne comptent pas davantage les utiliser à l'avenir (fig.11). Voici quelques éléments expliquant la raison pour laquelle ces instruments ne sont pas réellement utilisés : ils ne s'appliquent pas à la branche d'activité de l'entreprise, ils génèrent trop de tracas administratifs, les entreprises sont confrontées à un manque de temps et de main-d'œuvre, ou elles disposent de trop peu d'informations (fig.12). Cette dernière raison est citée un peu plus souvent par les sociétés déjà convaincues de l'importance de la RSE.

## RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Les entreprises sont confrontées à différents défis : la recherche d'un personnel qualifié, les coûts salariaux, la satisfaction des clients, le développement des produits et l'innovation n'en sont que quelques exemples. Les efforts déployés sur le plan de la RSE sont à inscrire dans ce cadre, au sein duquel des priorités devront souvent être fixées. Ce n'est qu'en trouvant un bon équilibre entre les trois piliers du développement durable qu'une entreprise pourra continuer à présenter de bons résultats d'exploitation. La quête de cet équilibre s'avère toutefois différente pour chaque entreprise. Néanmoins, 74% d'entre elles affirment que la RSE relève d'un travail sur mesure et que l'établissement de comparaisons interentreprises dans ce domaine n'a pas de sens (11% s'abstiennent) (fig.13). Ce constat souligne que le processus d'apprentissage qu'une entreprise doit parcourir en matière de RSE revêt un caractère extrêmement personnel et spécifique. Ce processus ne pourra porter ses fruits que dans un cadre où la flexibilité et la liberté occupent une place centrale.

De nouvelles tracasseries administratives décourageront l'intégration d'un nombre toujours plus important d'aspects dans la gestion de la société. Les entreprises le redoutent bien évidemment : pas moins de 70% d'entre elles estiment qu'à l'avenir, l'intérêt actuellement affiché pour la RSE va multiplier les tracas administratifs pour les entreprises (fig.14). Les petites entreprises le craignent un peu plus que leurs consœurs de grande ou

moyenne taille, même si cette crainte est également manifeste chez ces dernières. Le message est donc clair à cet égard : si l'on veut stimuler la mise en œuvre de la RSE en Belgique, il y a lieu d'éviter à tout prix l'imposition de nouvelles obligations.

Il est essentiel que les entreprises belges restent sensibilisées en permanence à la responsabilité sociétale de leur activité. Les résultats montrent en effet que l'esprit d'entreprise ne cesse de s'enrichir et que la RSE en elle-même est un objectif fluctuant. La quête d'un bon équilibre entre les trois piliers du développement durable apparaît en outre comme "bénéfique pour les affaires". Bref, autant de raisons pour l'entrepreneur ambitieux de tenir compte de la RSE et de l'intégrer volontairement à la gestion de son entreprise.

Aujourd'hui, de multiples entreprises sont d'ores et déjà convaincues de l'importance de la RSE. Pour elles, la sensibilisation n'est plus réellement nécessaire. Elles sont plutôt en demande d'informations accessibles, pertinentes et utiles quant à la manière d'intégrer la RSE dans la gestion de leurs activités. Ce souhait peut être satisfait par exemple en mettant un site web unique à leur disposition. A l'instar de Business & Society, la création et le développement de réseaux d'entreprises où s'échangent les bonnes pratiques constituent une contribution appréciable pour toutes les entreprises qui veulent poursuivre l'intégration de la RSE dans la gestion de leurs activités.

(1) La norme ISO 14000 est la norme internationale applicable en matière de gestion de l'environnement ; le label social est un label belge qui garantit le respect des normes internationales applicables au travail tout au long de la chaîne d'approvisionnement d'un produit ; le système EMAS (Environmental Management Systems) se réfère à un système européen de gestion de l'environnement et les directives GRI (Global Reporting Initiative) sont des directives régissant l'élaboration d'un rapport de durabilité.